n°31–JANVIER 2017

le petit journal de Cheffois

FLASH INFO

Vendredi 27 janvier 2017 à 19h00

Vœux de la municipalité à la Salle de spectacles. Un moment de convivialitésuivra à l'Espace la Vallée Verte

Le thème des vœux : **« le domaine des carrières et toute sa richesse… »**. Des photos seront exposées Espace la Vallée Verte

- - -

Avez-vous des photos des anciens commerces Cheffoisiens ?

Si oui, nous sommes preneurs … Merci de nous les faire parvenir à la mairie aux horaires d'ouvertures …

MARDI 3 JANVIER 2017 - 20h30

Association « Déplacement solidaire » Pays de La Châtaigneraie

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?

Le « déplacement solidaire » : pour améliorer le quotidien, rompre l'isolement et favoriser les moments d'échange et de convivialité entre les personnes.

Pour qui ?

Ce service s'adresse aux habitants des communes du Pays de La Châtaigneraie :

- Ne disposant pas de moyen de locomotion ;
- Ne pouvant momentanément ou durablement conduire.

Pour quels déplacements ?

Les visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux, rendez-vous personnels, loisirs, démarches administratives… Sont exclus les trajets prise en charge par l'Assurance maladie.

A quelle condition ?

Pour les trajets en voiture, une participation aux frais du chauffeur bénévole est suggérée (un règlement de fonctionnement sera à compléter).

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, vous devez contacter par téléphone le référent de la commune, soit :

- Nadette PALLARD ☏ 06 49 18 23 26
- Danielle GEMARD ☏ 02 44 37 65 94

Une adhésion à l'association de 3.50 € vous sera demandée pour une année.

Comment réserver ?

Pour utiliser le service de « déplacement solidaire », il suffit d'appeler le chauffeur bénévole.

Ce service est complémentaire des dispositifs existants (prise en charge CPAM, chèques Sortir Plus, chèques Taxi…).

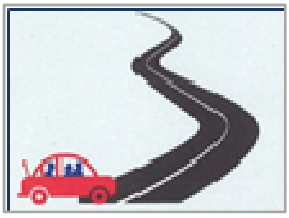

Aménagement ensemble immobilier en centre-bourg

Une nouvelle réflexion concernant la future garderie périscolaire.

Suivant le nombre d'enfants accueillis à la garderie, la salle polyvalente de la maison rue des Hêtres servira également pour ce service.

Éclairage Public 2017

Au cours de l'année 2017, le SyDEV effectuera 3 visites sur la commune pour les travaux de maintenance de l'éclairage public ce qui implique la vérification et nettoyage de 184 points lumineux. Ces travaux de maintenance s'élève à 2 171.20 €.

Sujets divers

- Pendant les activités TAP, l'école publique des Tilleuls souhaite relooker le transformateur EDF, rue des Hêtres. Une demande va être déposée à l'architecte des bâtiments de France pour avoir son avis puis au SyDEV pour pouvoir bénéficier d'une éventuelle subvention.

Sourire d'automne

NOUVEAU BUREAU :

1er rang (de gauche à droite)

Madeleine BÉTARD
Christiane RAFFENEAU – Trésorière
Jeanine SITTLER - Présidente
Annette BOUTIN - Vice-Présidente
Jeanne ROUX – Trésorière
PhanetteSOTT – Secrétaire

2ème rang (de gauche à droite)

André BÂTY - Vice-Président
Alain VERDIER - Secrétaire
Jean-Marie BATY
Guy MÉTAIS
Gérard FERCHAUD
Gérard VION

Tous les chiens chiants ne sont pas chiants… Mais les chiants chiens restent chiants !

(proverbe canin du XVI^{ème} siècle)

LES CHIENS

Sujet récurrent qui revient comme un leitmotiv dans les rapports de voisinage. Et c'est bien dommage, qu'un tel ami de votre maison mette la zizanie avec vos voisins. Que vaut-il mieux ? Se fâcher avec son animal ou bien se fâcher avec ses voisins ?

Les crottes : Lorsque vous promenez vos chiens dans le bourg, prenez vos poches conçues pour ce type d'opération. Les promeneurs suivants vous en seront redevables !

Les aboiements : …surtout lorsque vous êtes partis de chez vous, ils s'en donnent à cœur joie. Le collier anti aboiement vous fera partir en toute sérénité et vos voisins pourraient devenir l'ami de votre chien.

Chien en liberté et voie de passage : Tout piéton ou cycliste qui passe sur une voie commune n'est pas un « bandit » en puissance.

Peut-on construire un rêve commun ? Que le piéton ou cycliste puisse passer sur la voie publique, sans crainte de se faire « niaquer » et que votre chien devienne l'ami du passant, tout en gardant sa prérogative de gardien de votre domaine ? La commune doit s'assurer de la libre circulation des personnes sur la voie publique.

Propriétaires de ces animaux charmants on compte sur vous. Vous pouvez être des ambassadeurs du « mieux vivre ensemble ».

Article Ouest-France décembre 2016

L'association de déplacement solidaire va commencer à fonctionner au 1er janvier. Les référents de chaque commune du Pays de La Châtaigneraie se sont retrouvés, cette semaine, avec les responsables de l'association créée pour la circonstance. Il s'agissait de faire un dernier point avant le lancement officiel du service. Les référents sont repartis avec les dossiers « bénéficiaire » et « chauffeurs bénévoles », ainsi que des carnets d'adhésion et les carnets à souche pour les chauffeurs.

Pour devenir chauffeur bénévole, la personne doit contacter le référent de sa commune pour adhérer à l'association (3,50 €). On lui demandera alors de remplir un dossier qui prévoit de signer le règlement de fonctionnement et la charte du bon conducteur ; de donner une photocopie de son permis de conduire et de l'assurance du véhicule ; de fournir une attestation à remplir par l'assureur.

Pour bénéficier du service, l'usager doit contacter le référent de sa commune pour adhérer à l'association (3,50 €). Lui aussi devra remplir un dossier : signer le règlement de fonctionnement et la charte du bénéficiaire ; donner une photocopie de son assurance responsabilité civile. Une fois le dossier complet, le référent remet au bénéficiaire la liste des chauffeurs bénévoles de sa commune. La personne qui veut se déplacer contacte alors directement un des chauffeurs pour convenir du déplacement. Les conditions de déplacement (motifs, distance...) et le défraiement du chauffeur sont expliqués dans le règlement de fonctionnement. Ce service étant basé sur le bénévolat, les chauffeurs sont libres de refuser le déplacement.

JANVIER

Mercredi 18 janv. à 13h30
Mini concours de belote
Espace la Vallée Verte
organisé par Sourire d'Automne

Vendredi 20 janv. à 20h30
Cinéma« Le petit locataire »
Salle de spectacles

Samedi 21 janv. à 20h30
Cinéma« La fille de Brest »
Salle de spectacles

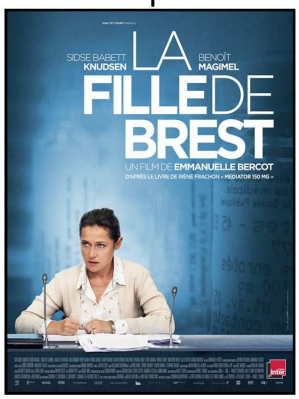

Dimanche 22 janv. à 15h00
Cinéma
« Demain tout commence »
Salle de spectacles

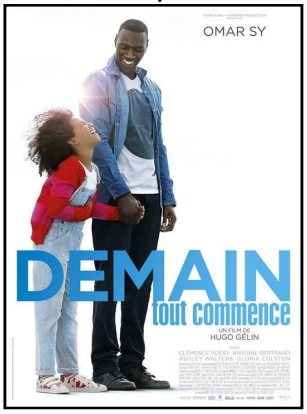

JANVIER (suite)

Mercredi 25janv. à 18h00
Café-lecture
à la Bibliothèque
Activité organisée par

Ouvert à tous pour échanger sur coups de cœurs ou déception (dvd ou livres)

Jeudi 26 janvier à 14h00
Jeu de pétanque
Ouvert à tous
Place de la mairie
organisé par Sourire d'Automne
Si la météo est favorable, sinon jeu de palet

Jeudi 26 janvier
De 14h30 à 17h00
Après-midi
lectures-jeux-chants
pour les aînés
à la Bibliothèque
Activité organisée par

Jeudi 26 janvier à 9h00
Marche avec Familles Rurales
du canton de La Châtaigneraie
et les Mille Pattes
2 circuits (7 et 12 kms)
sur les sentiers de Cheffois
ouverte à tous
organisée par Sourire d'Automne

Vendredi 27 janv. à 19h00
Vœux de la municipalité
Salle de Spectacles,
suivis d'un pot
Espace la Vallée Verte

FEVRIER

Vendredi 3 fév. à 11h00
Bébés lecteurs
à la Bibliothèque -
Activité organisée par

Mardi 7 février à 9h15
Marche de 8/9 kms
sur les sentiers de La Tardière
ouverte à tous - *Rdv place de la mairieà 9h00 (covoiturage)*
Départ place de l'Eglise de la Tardière à 9h15
organisée par Sourire d'Automne

Mercredi 15 fév. à 13h30
Mini concours de belote
Espace la Vallée Verte
organisé par Sourire d'Automne

Mardi 21 fév. à 20h30
Cinéma« Primaire »
Salle de spectacles

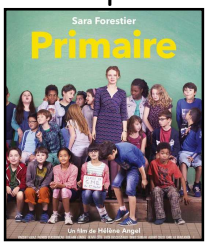

Mercredi 22 fév. à 15h00
Cinéma«Ballerina»
Salle de spectacles

Mercredi 22 fév. à 20h30
Cinéma« Il a déjà tes yeux »
Salle de spectacles